



Thorigny le 5 novembre 2024

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de THORIGNY sur MARNE

Copies à Messieurs PILGRAIN et LOISEAU

Objet : Chantier de réfection de la rue de Dampmart

Suites de la réunion publique du 24 octobre 2024

Monsieur le Maire,

Plus de 3 ans après le début des travaux de la rue de Dampmart, la réunion publique du 24 octobre dernier a mis en évidence de nombreux questionnements de vos administrés quant à la requalification de cet axe structurant de notre ville.

Dans le prolongement de cette rencontre, et ce dans un état d'esprit constructif, nous souhaitons vous reformuler ex-post les principaux sujets de préoccupation dont ils nous ont fait part.

- **Déficit d'information des riverains** : ce chantier, qui avait été annoncé participatif dans sa phase conceptuelle et opérationnelle, a souffert d'un manque cruel d'information et d'une absence de participation des riverains à sa conception.
C'est très dommageable, car ces travaux, qui devaient engendrer la satisfaction des habitants de la rue de Dampmart, ont suscité au contraire une impression négative, voire une colère compréhensive.
⇒ *Nous demandons pour la suite de cette opération, et ce dans le respect des engagements initiaux et du devoir élémentaire d'une municipalité, qu'une information sincère et régulière sur ce projet important soit dispensée, a minima aux riverains, ainsi qu'aux associations représentatives.*
- **Conception irréaliste du projet** : sur le plan conceptuel, nous comprenons qu'une voie structurante de desserte et de transit doit satisfaire le besoin de liaison douce.
Le dispositif prévu dans le projet qui nous a été présenté nous semble conforme sur ce point. En revanche, son efficacité, avec le passage d'une voie centrale banalisée bordée de 2 pistes cyclables, n'est pas prouvée, loin de là.
Des contre-exemples concrets ont été fournis en réunion, faisant état de difficultés importantes constatées du fait de ce type d'installation mise en œuvre dans d'autres communes.
⇒ *Il serait prudent de prévoir d'ores et déjà la possibilité d'évolution et d'adaptation du projet si le dispositif initial s'avérait inefficace à l'issue de sa mise en œuvre.*

Par ailleurs, l'un des objectifs de cette requalification de la rue de Dampmart vise à améliorer la sécurité.

⇒ *À cet effet, il nous semble indispensable d'inclure une modification, peu coûteuse à notre avis, du giratoire au bas de l'Allée du Château afin de réduire la vitesse dans le sens Dampmart - Thorigny.*

- **Non prise en compte des besoins de stationnement** : sur ce plan le projet n'apporte aucune solution pertinente et provoque un fort mécontentement des riverains.

En effet, seule une vingtaine de places sont formalisées, alors qu'en réalité une cinquantaine de places « sauvages » sont quotidiennement recensées en bordure de la voie ferrée.

En outre il faut tenir compte des 30 places supplémentaires et non encore pourvues, résultant du déficit observé sur l'opération immobilière « Sauvières » phase 1.

Il nous semble indispensable de revoir rapidement ce projet pour augmenter le stationnement le long de cet axe, en se basant sur les besoins réels et exprimés, et non pas sur des principes doctrinaux, certes louables, mais irréalistes.

Des solutions faciles à mettre en œuvre existent, évolutives sans grand investissement pour tenir compte de la durée limitée de la convention d'occupation de la bande de terrain appartenant à la SNCF.

Par ailleurs, une majorité de riverains ne comprennent pas l'investissement (réalisation + entretien ultérieur) consacré à l'installation d'espaces de jeux sur cette bande de terrain en bordure de la voie, qu'ils estiment sans intérêt du fait de leur dangerosité pour les enfants et de la proximité du chemin de halage en bordure de Marne. Cet espace pourrait utilement être récupéré pour le stationnement.

Autre exemple : vous ne prévoyez que 3 ou 4 places sur la parcelle cadastrale 358 de forme triangulaire de 103 mètres de longueur appartenant au département. Cette parcelle pourrait pourtant recevoir une trentaine de véhicules stationnés en épi ce qui résoudrait une grande partie du problème.

⇒ *Nous sommes dans l'attente de votre réponse pour la prise en compte de ce besoin réel et clairement exprimé par les riverains.*

- **Sécurité des piétons, durant les travaux** : les problèmes d'exécution des travaux et l'absence de trottoirs praticables depuis plusieurs années contraignent les piétons, souvent des femmes avec des poussettes, ou des personnes âgées, à se déporter sur la chaussée.

⇒ *Nous réitérons notre demande d'intervention pour supprimer, sans attendre la réfection définitive, les retenues d'eau en cas de fortes pluies constatées en particulier à l'endroit des numéros 11 à 15. L'absence d'intervention municipale incite les riverains à déposer des obstacles sur la chaussée pour protéger leur bien, au risque de provoquer des accidents.*

- **Panneaux publicitaires SNCF à l'abandon** : 5 panneaux publicitaires SNCF abandonnés depuis mars 2024 engendrent une pollution visuelle nuisant à l'image globale de notre ville, d'autant que l'équipe d'entretien ne ramasse pas les affiches tombées à terre.

⇒ *Nous demandons une intervention rapide de la commune auprès de la SNCF pour les supprimer.*

- **Défaut d'entretien de la rue durant les travaux** : Les caniveaux ne sont plus nettoyés et sont remplis de gravats et d'herbes hautes, ce qui n'incite malheureusement pas les riverains à procéder au désherbage de leur trottoir.

Pour information le parking de la rue d'Avizes n'a bénéficié d'aucune intervention de désherbage et nettoyage cette année.

⇒ *Nous réitérons enfin notre demande d'un entretien, certes limité pendant les travaux, de la rue de Dampmart, laissée complètement à l'abandon.*

Nous sommes persuadés, Monsieur le Maire, ainsi que Messieurs Pilgrain et Loiseau, que vous aurez à cœur de prendre en compte ces requêtes exprimées par vos administrés, afin de redorer l'image de ce projet important aux yeux des thorigniens.

Nous restons à votre disposition pour tout nouvel échange sur ces importantes questions.

Dans l'attente de votre réponse, avec nos cordiales salutations

Nicolas Angeloski

Trésorier RCSA



Francis Bouquignaud

Secrétaire RCSA



Michel Louchard

Président RCSA

